



BOIS LE ROI

ENVIRONNEMENT ... QUALITÉ DE LA VIE

Association agréée pour la protection de l'environnement
BP 47

77 590 BOIS LE ROI

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 24 octobre 2009

Début de la séance à 17 h 00. A la date de l'assemblée, 116 membres sont à jour de leur cotisation 2009. Parmi ceux-ci, 58 membres sont présents ou représentés.

A l'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire de l'association :

1. Le rapport moral

- Le centre culturel
- La révision du PLU
- Les rues de Bois le roi
- La semaine Nature et jardins
- Les sentiers de Bois le Roi
- Communication (bulletins, réunions avec les adhérents, forum des associations) et évolution du site
- Groupe de travail sur les antennes

2. Le rapport financier

3. L'élection des administrateurs

1. Rapport moral

Les membres du conseil d'administration de l'association retracent les actions et orientations de l'année écoulée depuis la précédente assemblée générale qui s'était tenue le 27 septembre 2008.

1.1 Le centre culturel

Saisi en appel par l'association Bois le Roi Environnement, le Conseil d'Etat, dans sa décision du 14 octobre dernier, a sanctionné la mairie et a ordonné qu'aucuns travaux ne soient engagés pour la réalisation du centre culturel dont le permis de construire méconnaît des dispositions du Plan Local d'Urbanisme, en matière d'alignement et de stationnement.

La décision venant de cette haute cour de justice a une importance considérable. Le projet ne peut être réalisé en l'état.

Nous l'avons dit et écrit. Nous sommes pour un centre culturel

Mais le projet doit répondre à des exigences de bon sens et de bonne gouvernance de la commune.

D'autres terrains ne présentent pas les graves défauts du projet actuel.

Nous demandons à la mairie à engager avec l'association Bois le Roi Environnement un dialogue ouvert sur de nouvelles options pour déboucher sur la solution la meilleure et sortir de l'impasse dans laquelle elle s'est mise.

1.2 Révision du PLU

Notre interrogation est la suivante :

Quel est l'avenir pour notre cadre de vie si on continue d'appliquer un modèle urbain qui considère les espaces naturels comme des réserves foncières ?

L'association est là pour développer avec vous et communiquer aux habitants une toute autre vision :

Ces espaces naturels sont un patrimoine qu'il faut faire vivre, entretenir, préserver. Ils sont les garants du cadre et de la qualité de vie des habitants d'aujourd'hui et de demain.

Les espaces boisés sont un bien au bénéfice de tous, tant par leur aspect visuel que par l'équilibre et la diversité de la vie animale (oiseaux, écureuils, ...) qu'ils abritent. Ces espaces boisés nous apportent aussi un environnement sonore de bruits naturels.

La végétation des bords de rues et des places (les arbres d'alignements, plantes ou massifs, talus herbeux, arbres remarquables isolés) joue un rôle irremplaçable.

Des vergers et des jardins potagers en plus grand nombre seront tout bénéfice pour le paysage.

Les bonnes pratiques d'entretien des arbres et le non recours aux pesticides contribuent aussi à la qualité de ce patrimoine et à la biodiversité.

C'est dans ce sens que nous agissons.

Ces derniers mois, une de nos priorités, a été de faire connaître notre position sur les différentes modifications que se propose d'apporter la mairie au Plan Local d'Urbanisme.

Comme chacun le sait, le Plan Local d'Urbanisation (PLU) regroupe les règles de constructions qui s'appliquent dans une commune. C'est de loin le texte le plus important pour Bois le roi.

Nous avons démontré par une étude rue par rue, sur l'ensemble de la commune, que le projet d'ouverture sur la possibilité de lotissements en fond de jardin, touchait potentiellement une cinquantaine de terrains au moins et permettrait la construction de 150 maisons supplémentaires. Au cours de l'enquête publique de juin, nous avons donc rencontré le commissaire enquêteur. Nous lui avons déposé par écrit un document portant non seulement sur le point ci-dessus mais aussi sur :

- La sauvegarde de la perspective boisée de la rue des SESCOIS, (*face à la gare*)
- La protection du bord de Seine (*l'établissement de Chantemerle projeté de s'agrandir*),
- Le respect des lisières de forêt,
- Le maintien du COS (Coefficient d'Occupation du Sol) actuel des zones d'équipements collectifs.

Début septembre, nous avons rencontré madame le Maire et lui avons fait part directement de nos remarques. Nous avons aussi adressé un courrier à ce sujet à tous les élus.

Concernant Chantemerle, la fédération de protection de la vallée de la Seine, l'association des riverains de Bois le Roi et la Rochette et Bois le Roi Environnement ont pris rendez vous le 28 octobre avec le directeur de la SPASM, organisme qui gère cette maison de repos.

Le 16 septembre dernier, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement du PLU de la commune. Les formalités de publicité ont été faites le 19 octobre, il y a 5 jours. Nous avons demandé une copie de ce nouveau règlement. Nous en ferons une analyse dont nous communiquerons les résultats dans une prochaine lettre aux adhérents.

1.3 Les rues de Bois le Roi

Le bulletin de l'association n°39 diffusé début octobre présente une proposition d'aménagement de la rue du Mossu. Il s'agit de montrer concrètement sur un exemple ce que nous voulons et défendons. Cette proposition, basée sur des les besoins fonctionnels de stationnement et de circulation, veut montrer qu'il y a d'autres aspects à prendre en compte. Une rue n'a pas seulement une vocation utilitaire. Elle est aussi un prolongement du cadre de vie de chacun. L'aspect, l'agrément, l'ambiance, le charme, la présence d'arbres et de plantations ainsi que les nuisances caractérisent une rue.

A partir de là, un groupe de travail a été lancé. Il s'est constitué une base de données sur les différents types de revêtement, d'aménagement et d'implantation de végétaux. Il a fait appel aux techniques de simulation informatique pour donner une vue la plus réaliste possible de ses choix.

L'exemple de la rue du Mossu permet de tester la méthode. Le résultat est déjà très positif. L'association manifeste par là sa capacité à présenter des propositions élaborées avec des outils modernes. Nous sommes sûres que ce travail aura des répercussions positives pour des aménagements futures, au-delà de la rue du Mossu elle-même que la mairie va, hélas, goudronner sans autre considération. Il en ressort aussi qu'une concertation élargie avec tous les riverains est une nécessité qui sera mise en place pour chaque nouvelle proposition.

1.4 La semaine Nature et Jardins en pays de Seine

Cette semaine qui s'est déroulée du 31 mars au 5 avril a été organisée par Bois le Roi Environnement avec le concours des associations d'environnement de Samois et de Chartrettes. L'objectif de cette semaine était de faire connaître les techniques qui préservent l'environnement, d'améliorer les pratiques de jardinage au profit de sa santé et de notre cadre de vie, de découvrir les animaux qui peuplent nos espaces verts. Le programme a été le suivant :

Le mardi 31 mars à 20H30 à La Samoisienne, Samois sur Seine, Conférence : La vie de nos jardins, Comment contribuer à la préservation de la vie sauvage et au maintien de la faune et de la flore locale ? Par Paul Robert Takacs, naturaliste, botaniste, biologiste et jardinier

Vendredi 3 mars à 20H30 à la salle des mariages de la mairie de Bois le Roi Conférence : Le jardinage biologique en pratique Par Marc Grollimund, agro-écologue, auteur du précis de jardinage biologique (édition Ulmer)

Samedi 4 avril à 10H30, 14H30 et 16H, Visite de jardins : échanges d'expérience, présentation de méthodes pour jardiner sainement

Dimanche 5 avril de 10H à 19H salles école Olivier Métra (près de l'église de Bois le Roi)
Exposition et stands sur les insectes, les papillons, les oiseaux de notre région, les abeilles, livres et photographies, documents d'information. Animations pour les plus grands et les plus petits
Dédicace de livres par leurs auteurs

De 10H à 13H Bourse aux plantes place de la mairie Samois par l'association Art de Vivre à Samois.

à 10H30 Ecole Olivier Métra (près de l'église de Bois le Roi) Conférence : **Les grands arbres de nos jardins et de nos rues : comment bien les soigner ?** Par Augustin Bonnardot, forestier-arboriste au CAUE 77

à 15H Ecole Olivier Métra (près de l'église de Bois le Roi) Présentation : **les insectes qui aident le jardinier** Par Marion Turquet, professionnelle de la lutte intégrée

A 16H30 Ecole Olivier Métra (près de l'église de Bois le Roi) **Table ronde : le jardin et la santé**
Le danger des pesticides, se nourrir sainement, les ressources en bio près de chez nous.

Les conférenciers, les visites de jardins, les exposants et les intervenants de la table ronde finale ont suscité un énorme intérêt. **Au total, les différentes manifestations de cette semaine ont attiré plus de 550 visiteurs.**

Chaque participant a pu trouver des réponses à ses questions, avoir des explications sur les raisons des gestes à faire ou à ne pas faire pour rendre plus vivant son jardin, préserver la biodiversité, prendre soin de ses arbres d'ornement, favoriser la présence des insectes et des oiseaux qui sont autant d'aides pour le jardinier.

Le contact avec des exposants passionnés et compétents, la qualité des présentations sur les oiseaux, les insectes, les abeilles, les papillons, sur l'approvisionnement en légumes et produits bio de la région, la documentation abondante mise à disposition et l'exposition-vente de livres, la bourse aux plantes ont contribué au succès.

Au-delà de cette semaine, l'opération 'Nature et jardins en pays de Seine' se poursuit et d'autres rendez-vous, très attendus, seront proposés.

1.5 Les sentiers de Bois le Roi

En avril dernier, avec Martine et Yves Bon qui s'occupent du balisage ainsi qu'avec un responsable du CODERANDO 77, une reconnaissance de l'extension du parcours de sentiers créé par Bois le Roi Environnement en 2003 a été effectuée. Cette reconnaissance a permis d'apporter quelques modifications à un balisage entièrement refait avec des marques jaunes correspondant aux standards établis par le CODERANDO.

L'extension projetée permettra de répondre au cahier des charges d'homologation de ce parcours dont le tracé est indiqué sur la carte ci-après. Lors de la fête des associations, en mai dernier, Bois le Roi Environnement a proposé de faire découvrir ce parcours. Une vingtaine de personnes ont répondu à cette invitation malgré une météo très pluvieuse.



1.6 Communication

L'association a changé de 'braquet' en matière de communication puisque depuis 2008.

Elle dispose maintenant de 3 principaux supports de communication .

- un bulletin recto verso couleurs diffusé à 2500 exemplaires grâce au concours d'une quinzaine de personnes qui en assurent la distribution dans les boîtes aux lettres de la commune
- une lettre aux adhérents

- un site Internet qui a fait peau neuve en 2008
- des réunions avec les adhérents en plus de l'assemblée générale

Depuis la dernière assemblée générale de septembre 2008, 5 bulletins ' nouvelle présentation ' ont été diffusés, chacun à 2500 exemplaires. 2 lettres aux adhérents ont été adressées en mai (12 pages) et en septembre (4 pages). Notre site Internet est régulièrement actualisé et sa consultation est devenue très importante. Une réunion avec les adhérents s'est déroulée le samedi 7 mars 2009 à 17H dans une salle de l'espace culturel de Chartrettes. Participation de plus de 40 personnes. Les exposés ont suscité beaucoup d'intérêts et de remarques de la salle.

1.7 Groupe de travail sur les antennes de téléphonie mobile

Le groupe de travail constitué avec des riverains des antennes ne s'est pas encore réuni. Une date va être fixée dans les prochains jours. L'objectif de ce groupe est dans un premier temps de partager les informations recueillies sur les actions possibles dans ce domaine et de retenir à partir de là celles qui pourront être menées.

Vote sur le Rapport Moral : le rapport moral est voté à l'unanimité.

2. Rapport financier 2009

Débit		Crédit	
Nature & Jardins	732,45	Nature & Jardins	208,00
Frais Impressions	1812,71	Adhésions : solde 2008	388,00
Frais Justice	3756,94	Adhésions 2009	3714,00
Frais Gestion	270,34	Intérêts sur Livret	216,31
Frais Site WEB	83,48		
		Versement suite jugement	750,00
TOTAL	6655,92		5276,31

SOLDE EXERCICE 2009 = - 1379,61

Adhérents au 24/10/2009 : **116**

Pour mémoire, adhérents au 30/09/2008 : **111** (au lieu de 82, à la même date, en 2007)

Avoir sur le Compte Courant au 24/10/2009 : + 883,04 €

Avoir sur le Compte Livret au 24/10/2009 : + 4911,79 €

Il est proposé de maintenir la cotisation annuelle à 16 euros minimum.

Vote sur le Rapport Financier : le Rapport Financier est voté à l'unanimité.

3. L'élection des administrateurs

Cette année, aucun administrateur n'arrive en fin de mandat et aucune démission n'est enregistrée.

Le conseil peut cependant s'étoffer car il ne comporte actuellement que 13 administrateurs sur les 15 que prévoient les statuts.

Catherine Martin Delory se présente.

Vote à bulletin secret

Suite à ce vote, Catherine Marin Delory est élue à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Hubert Turquet
Président

Alain Henri
secrétaire